

# OBJECTIFS ESG CLÉS

FINANCEMENT	<b>Finance durable</b>	500 milliards d'euros pour accompagner la finance durable sur la période 2024-2030 avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ~ 400 Md EUR de financements et ~100 Md EUR d'obligations</li> <li>• ~ 400 Md EUR sur le volet environnemental et ~100 Md EUR sur le volet social</li> </ul>
	<b>Réduction du financement des énergies fossiles<sup>(1)</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pétrole et Gaz : réduction de l'exposition au secteur de la production de pétrole et de gaz avec une cible de - 80 % d'ici à 2030 par rapport à 2019, et une étape de - 50 % en 2025</li> <li>• Charbon thermique : sortie du secteur charbon d'ici à 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE, et d'ici à 2040 pour le reste du monde</li> </ul>
	<b>Décarbonation des portefeuilles de financement<sup>(1)</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pétrole et Gaz : - 70 % des émissions carbone d'ici à 2030 vs 2019</li> <li>• Électricité : - 43 % d'intensité des émissions carbone d'ici à 2030 vs 2019</li> <li>• Automobile : - 51 % en intensité des émissions carbone d'ici à 2030 vs 2021</li> <li>• Acier : cible d'alignement du score à 0 d'ici à 2030</li> <li>• Ciment : - 20 % en intensité des émissions carbone d'ici à 2030 vs 2022</li> <li>• Immobilier commercial : - 63 % d'intensité des émissions carbone d'ici à 2030 vs 2022</li> <li>• Aluminium : - 25 % d'intensité des émissions carbone d'ici à 2030 vs 2022</li> <li>• Transport maritime : - 43 % d'intensité des émissions carbone d'ici à 2030 vs 2022</li> <li>• Aviation : - 18 % d'intensité des émissions carbone d'ici à 2030 vs 2019</li> </ul>
INVESTISSEMENT	<b>Assurance</b>	Doubler des encours d'actifs « durables » entre 2020 et 2025
BANQUE RESPONSABLE	<b>Augmenter la représentation des femmes</b>	≥ 35 % de femmes dans le Top 250 ( <i>Group Leaders Circle</i> ) d'ici à 2026
	<b>Réduire l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes</b>	~ 100 M EUR alloués à la réduction de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes
	<b>Développer les compétences de demain</b>	≥ 35 heures de formation par collaborateur par an
	<b>Promouvoir la culture ESG</b>	Formations ESG pour tous les collaborateurs
	<b>Réduction de l'empreinte carbone du Groupe</b>	Réduction de 50 % de l'empreinte carbone pour compte propre du Groupe entre 2019 et 2030

(1) Consulter davantage de détails sur les cibles de décarbonation : [www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/rse/cibles-decarbonation-portefeuilles.pdf](http://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/rse/cibles-decarbonation-portefeuilles.pdf)